

ATTESTATION

Je soussigné, Monsieur Bernard FISCHER, Maire de la Ville d'OBERNAI, atteste par la présente l'absence d'habitants résidents sur les parcelles cadastrées comme suit, et qui sont destinées à être transférées sur le ban communal de Heiligenstein :

<u>Section</u>	<u>Parcelle</u>	<u>Surface</u>	<u>Lieudit</u>	<u>Nature</u>	<u>PLU</u>
BM	64	17,01 ares	Steingrube	sol	UEa
BP	4	195,90 ares	Urlosenholtz	bâti et bois	UEa
BP	5	204,10 ares	Urlosenholtz	bois	Na
BM	103	22,39 ares	Steingrube	chemin rural	UEa et Na
BM	65	4,00 ares	Steingrube	pré	Na
BP	73	12,36 ares	Urlosenholtz	bois	UEa

et que ces parcelles sont la propriété exclusive de collectivités territoriales, à l'exclusion de tout propriétaire privé.

La présente attestation est établie à la demande des services de la Préfecture, pour être intégrée au dossier d'enquête publique et valoir ce que de droit.

Fait à OBERNAI, le 4 août 2020.

Bernard FISCHER,
Maire d'OBERNAI.

